

Personne publique :
Lycée Gustave Flaubert
Greta de Rouen
1 rue Albert Dupuis
76044 ROUEN CEDEX

Responsable du Pouvoir Adjudicateur :
Monsieur Le Proviseur du Lycée Gustave Flaubert

Comptable assignataire :
Monsieur l'Agent Comptable du Lycée Gustave Flaubert

Dossier suivi par Corinne Morisse
Tél. : 02 32 82 89 89
Fax : 02 32 82 89 90
Mail : corinne.morisse2@ac-rouen.fr

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE

Marché à bon de commande pour l'acquisition des matériels informatiques

GRETA DE ROUEN

Le présent cahier comporte 3 pages numérotées de 1 à 3, établi le 11 juin 2018

Article 1 : Forme et durée du marché

Ce marché est un marché à bons de commande, avec un minimum et un maximum, conclu pour une durée de 6 mois à compter de la date de notification du marché au titulaire. Il n'est pas reconductible. Les prestations (fourniture de marchandises) font l'objet de bons de commande notifiés par le GRETA DE ROUEN au fur et à mesure des besoins. Les bons de commande pourront être émis jusqu'au dernier jour de la période de validité. Seuls les bons de commande signés par un représentant dûment habilité du GRETA DE ROUEN peuvent être honorés par le titulaire.

Article 2 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'achat et le service après-vente de matériels informatiques dont la nature et les caractéristiques correspondent aux besoins exprimés par le CCTP.

- a) Achats de matériels : micro-ordinateurs, micro-ordinateurs portables, écrans et onduleurs
- b) Garantie des matériels et engagement,
- c) Extension de garantie à trois ans pour chaque matériel,
- d) La livraison des matériels.

Le titulaire garantit que le matériel livré respecte les normes de sécurité et d'antiparasitage en vigueur lors de la livraison.

La date prévisionnelle de début des prestations est fixée au 16 août 2018.

Article 3 : Liste et configuration des matériels faisant l'objet du marché

Les matériels proposés devront avoir des caractéristiques équivalentes ou supérieures à celles proposées.

LOT 1				
Quantité	Matériel	Logiciel	Configuration minimale	
190	Micro-ordinateurs	Licence Windows	Processeur Mémoire Disque dur Carte ethernet Graveur DVD Port USB Prise casque et micro Boitier	Core I3 4 Go DDrAm III HDD SATA Gigabit En façade et à l'arrière En façade et à l'arrière Moyen ou Mini tour Sans poignée Visserie classique obligatoire Possibilité de fermer avec un cadenas Clavier et souris usb
50	Cartes WIFI			PCIE
8	Micro-ordinateurs CAO	Licence Windows	Processeur Mémoire Disque dur Carte Graphique Carte ethernet Carte Wifi Graveur DVD Port USB Souris	Core I5 8 Go DDrAm III 250 Go SSD SATA Non intégrée 1 Go RAM Gigabit Oui Oui Oui Port USB
14	Micro-ordinateurs portables	Licence Windows	Processeur Mémoire Disque dur Taille Carte ethernet Carte Wifi Lecteur CD Pavé numérique Sacoche	Core I5 8 Go DDrAm III HDD SATA 15.6 pouces Gigabit Oui Oui Oui Oui

Quantité	Matériel	Logiciel	Configuration	
1	Micro-Ordinateur portable puissant	Licence Windows	Processeur Mémoire Carte graphique Disque dur Taille Carte ethernet Carte Wifi Lecteur CD Pavé numérique Sacoche	Core I7 8 Gb DDrAm III Non intégrée Avec RAM SDD SATA + HDD 15.6 pouces Gigabit Oui Oui Oui Oui
8	écrans		Taille	24 pouces
LOT 3				
Quantité	Matériel	Logiciel	Configuration	
1	Serveur		Marque Gamme Processeur Mémoire Disque dur Format Carte ethernet Lecteur CD OS installé Garantie	Dell ou HP Entrée de gamme Intel 4C/4T 2x8Go 2x2To RAID 1 Tour 1 1 Non 3 ans
1	SWITCH	DLINK	DGS-1510-52	
1	SWITCH	DLINK	DGS-1210-48	
4	Barrettes Mémoire	HP	Pour serveur ML310G8V2 Capacité : 8Gb	

Pour l'intégralité du marché, les cartes mères doivent être identiques.
Chaque candidat précisera ses conditions de garantie : durée, rapidité d'intervention, ...

Article 4 : Quantités à fournir

Les quantités indiquées dans ce CCTP sont les quantités minimales de références contractuelles à l'unité. L'engagement contractuel entre le FOURNISSEUR et le CLIENT se limite à une valeur maximale de plus 20% par rapport aux quantités de références.

Article 5 : Description de la prestation de maintenance

La maintenance devra pouvoir être assurée pendant la durée de trois années.
Elle couvre le remplacement des pièces détachées, la main d'œuvre, le déplacement des techniciens.
Elle peut consister en :

- Une assistance téléphonique seulement si le problème est mineur,
- Une intervention sur site si le problème ne peut être résolu par téléphone.

Le fonctionnement et l'organisation du service de maintenance devront être décrits dans l'acte d'engagement. La personne publique s'engage à faciliter l'accès des agents titulaires aux locaux des différents sites pour toute intervention sous réserve que le titulaire prenne rendez-vous.

Article 6 : Documentation

La documentation, commerciale et technique, est fournie en français, en un exemplaire.
Avec CD d'installation, Drivers du matériel et fournitures diverses concernant le matériel.